



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 18 septembre 2024 – N° 143

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Vachon sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Lucie Roy.*
- La députée de Notre-Dame-de-Grâce sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Mary Ann Shadd et le Shadd Health & Business Centre.*
- La députée des Plaines sur le sujet suivant : *Remercier le travail de Mme Sarah Germain.*
- La députée de Verdun sur le sujet suivant : *La coalition des trames et des rames.*
- La députée de Repentigny sur le sujet suivant : *37^e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale.*
- La députée de Vaudreuil sur le sujet suivant : *Hommage à M. Mathieu Miljours : un pilier de notre communauté d'affaires.*
- Le député de Lac-Saint-Jean sur le sujet suivant : *M. Miguel Goderre, capitaine d'esprit de jeu.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Audrey Leduc.*
- La députée de Laval-des-Rapides sur le sujet suivant : *45^e anniversaire de la salle André Mathieu.*
- La députée de Champlain sur le sujet suivant : *La Rentrée accessible pour tous de la Corporation de développement communautaire de Mékinac.*
- La députée de Vimont sur le sujet suivant : *Nouvelle salle de classe – Classe FORCES.*
- Le député de Vanier-Les Rivières sur le sujet suivant : *Souligner le 25^e anniversaire de l'Entreprise de formation Dimensions.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 61*
Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif
Présenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable le **9 mai 2024**

*** Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 2) Projet de loi n° 63
Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions
Présenté par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts le **28 mai 2024**
- 3) Projet de loi n° 64
Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec
Présenté par le ministre de la Culture et des Communications le **22 mai 2024**
- 4) Projet de loi n° 67
Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le **4 juin 2024**

- 5) **Projet de loi n° 68**
Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins
Présenté par le ministre du Travail le 31 mai 2024
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le **12 septembre 2024**
- 6) **Projet de loi n° 69**
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le **6 juin 2024**
- 7) **Projet de loi n° 70**
Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux
Présenté par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 7 juin 2024
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le **17 septembre 2024**
- 8) **Projet de loi n° 71**
Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale
Présenté par la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire le **11 septembre 2024**
- 9) **Projet de loi n° 72**
Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit
Présenté par le ministre de la Justice le **12 septembre 2024**

Étude détaillée en commission

- 10) **Projet de loi n° 32**
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 14 septembre 2023
Principe adopté le **4 juin 2024**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

- 11) **Projet de loi n° 62**
Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure
Présenté par le ministre responsable des Infrastructures le 9 mai 2024
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 30 mai 2024
Principe adopté le **5 juin 2024**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 12) **Projet de loi n° 66**
Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir leur procès
Présenté par le ministre de la Sécurité publique le 30 mai 2024
Principe adopté le 6 juin 2024, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le **12 septembre 2024**

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 13) **Projet de loi n° 190**
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 14) **Projet de loi n° 191**
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 15) **Projet de loi n° 192**
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**

- 16) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 17) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 18) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 19) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 20) Projet de loi n° 198
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 21) Projet de loi n° 199
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 22) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**

- 23) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l’éducation préscolaire ou de l’enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d’une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 24) Projet de loi n° 392
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 393
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 394
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d’enseignement supérieur
Présenté par le député d’Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 27) Projet de loi n° 395
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**
- 28) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 29) Projet de loi n° 397
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**

- 30) Projet de loi n° 398
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 399
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 32) Projet de loi n° 490
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 491
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 34) Projet de loi n° 492
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 35) Projet de loi n° 493
Loi modifiant la Loi sur l’immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l’immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 36) Projet de loi n° 494
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d’un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 37) Projet de loi n° 495
Loi visant à lutter contre l’accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**

- 38) Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l’amiral blanc en tant qu’insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d’Argenteuil le **9 juin 2023**
- 39) Projet de loi n° 499
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 40) Projet de loi n° 591
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l’action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 41) Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d’interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 42) Projet de loi n° 596
Loi modifiant principalement la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme afin de permettre aux municipalités d’adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l’offre de logements sociaux ou abordables
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 43) Projet de loi n° 597
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement pour instaurer un droit d’initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l’indépendance du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement
Présenté par la députée de Verdun le **1^{er} février 2024**
- 44) Projet de loi n° 599
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d’abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d’une rente d’invalidité entre 60 ans et 65 ans
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**

- 45) Projet de loi n° 690
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 46) Projet de loi n° 691
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**
- 47) Projet de loi n° 693
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 48) Projet de loi n° 694
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 49) Projet de loi n° 695
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 50) Projet de loi n° 697
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 51) Projet de loi no 699
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 52) Projet de loi n° 790
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**

- 53) Projet de loi n° 791
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun
Présenté par le député de Nelligan le **1^{er} mai 2024**
- 54) Projet de loi n° 792
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**
- 55) Projet de loi n° 796
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**

Étude détaillée en commission

- 56) Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 57) Projet de loi n° 201
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

- 58)** Projet de loi n° 203
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

- 59)** 11 septembre 2024
Motion de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le Québec et le Royaume de Belgique modifiant l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume de Belgique signée le 28 mars 2006, signée le 19 avril 2023.

Selon l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cette motion ne peut être débattue avant le 21 septembre 2024.

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

- 60)** 17 septembre 2024
Motion de la députée de Verdun

QUE l'Assemblée nationale constate que la tempête Debby est l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada;

QU'elle prenne acte de l'étude de l'Union des municipalités du Québec sur les coûts de l'adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble des municipalités du Québec pour la période 2025-2080;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer et de présenter le coût des investissements nécessaires pour adapter l'ensemble des infrastructures de l'État québécois aux changements climatiques dans les plus brefs délais.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.
- Audition du Tribunal administratif du logement sur sa gestion administrative, sur ses engagements financiers et sur le rapport annuel du Protecteur du citoyen.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 63**, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions (mandat confié le 10 septembre 2024).
- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 10 septembre 2024).

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 64**, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec (mandat confié le 10 septembre 2024).

Mandat réglementaire

Interpellation :

- De la députée de Mont-Royal–Outremont à la ministre de l'Enseignement supérieur sur le sujet suivant : *Politique du gouvernement caquiste en matière d'enseignement supérieur : un désastre annoncé pour nos cégeps et nos universités* (avis donné le 12 septembre 2024).

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 62**, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure (mandat confié le 5 juin 2024).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 67**, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (mandat confié le 10 septembre 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 32**, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux (mandat confié le 4 juin 2024).
- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 66**, Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir leur procès (mandat confié le 6 juin 2024).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

Mandats d'initiative

- Les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement au don d'organes et de tissus.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 61**, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif (mandat confié le 10 septembre 2024).

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au feuillet du mercredi*

129) Mme Ghazal (Mercier) – **21 mai 2024**
Au ministre responsable des Services sociaux

Les maisons de jeunes (MDJ) du Québec, même si elles sont reconnues par le gouvernement comme essentielles et souvent identifiées comme des partenaires clés, souffrent pourtant d'un grave sous-financement qui menace leur mission auprès des adolescents.

Il est essentiel que les intervenants qui y œuvrent aient accès à un salaire décent, et ce, pour le bien-être des adolescents. Pour maintenir un lien significatif et de confiance avec les jeunes, il est primordial d'assurer la stabilité des équipes, notamment en diminuant le taux de roulement et en augmentant l'attractivité de leurs milieux par de meilleurs salaires et conditions de travail.

Selon un sondage réalisé par le Regroupement des maisons de jeunes du Québec auprès de ses membres à l'automne 2023, la situation est critique pour les maisons de jeunes au Québec :

- Le taux horaire moyen des intervenants en maison de jeunes est d'environ 20 \$.
- Dans la dernière année, 66 % des maisons de jeunes ont dû fermer leurs portes temporairement ou réduire leurs heures d'ouverture habituelles par manque de personnel.
- Le taux de roulement était de 33,7 % alors qu'il devrait être, selon le MEI, d'entre 4 % et 5 % au Québec.
- Plus de 55 % des maisons de jeunes disent avoir eu plus de difficultés qu'auparavant à maintenir la stabilité de leur équipe de travail, principalement en raison des salaires et des conditions de travail.
- Pour plus de 80 % des maisons de jeunes, le recrutement de personnel a été un enjeu dans la dernière année.

- Selon les données du PSOC, le financement moyen d'une maison de jeunes est de 157 000 \$, ce qui représente moins du tiers de ses besoins de fonctionnement de base.

Il n'est malheureusement plus à démontrer que les maisons de jeunes peinent, dans les conditions financières actuelles, à répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les jeunes et les communautés. À ce jour, la seule enveloppe dont les maisons de jeunes bénéficient pour leur mission provient du PSOC. Parce qu'ils œuvrent en approche globale, ils ne reçoivent aucun financement des programmes sectoriels ou projets spécifiques, et ce, malgré le rôle clé qu'ils exercent dans l'ensemble de ces domaines.

Le financement actuel maintient les maisons de jeunes dans une situation critique, qui s'aggrave année après année, alors que les besoins des jeunes sont grandissants. Le rôle de prévention, de sensibilisation et de soutien que jouent les MDJ dans la société québécoise est essentiel et plus que jamais nécessaire.

Ma question : quelles mesures concrètes le gouvernement compte-t-il prendre pour améliorer les enjeux de financement des maisons des jeunes du Québec, principalement au niveau des salaires et des conditions de travail des équipes?

- 131) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **21 mai 2024**
Au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Trois anciens élus de la Côte-de-Beaupré pressent à leur tour le gouvernement de « dénouer l'impasse » dans laquelle se trouve la station de ski du Mont-Sainte-Anne, dont la vétusté est dénoncée depuis plusieurs années.

Ils aimeraient que Québec examine l'offre du groupe franco-suisse e-Liberty et de certains investisseurs régionaux, qui se disent prêts à acquérir la montagne et à investir des millions de dollars dans sa revitalisation.

Le ministre a indiqué le mois dernier que le gouvernement était prêt à aider financièrement Resorts of the Canadian Rockies afin de revitaliser le Mont-Sainte-Anne. Or, aucun plan ni montant d'argent n'a toutefois été annoncé par Québec ou par l'entreprise depuis lors.

Quand est-ce que de nouveaux développements seront annoncés afin de sauver le Mont-Sainte-Anne?

132) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **21 mai 2024**
À la ministre de l'Enseignement supérieur

Afin de favoriser les candidatures issues des régions, il existe présentement une bonification de la cote de rendement collégial (CRC) pour les étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une région éloignée. Au vu de la pénurie de médecins en milieux ruraux, on peut se demander si cette bonification est une mesure suffisante pour augmenter la part de candidats provenant de régions dans les contingents de médecine. La bonification de la CRC a ses limites. Un étudiant provenant de région a de 2 à 4 fois plus tendance à aller pratiquer en région. Cette association, quoique non négligeable, n'est toutefois pas parfaite, puisqu'une partie significative des étudiants provenant de la région pratiquera en milieu urbain. Relevons aussi que les étudiants provenant de régions suivent présentement le même processus d'admission que les candidats provenant de milieux urbains, ce qui ne permet pas d'évaluer adéquatement leur intérêt pour la pratique en région.

Une politique plus efficace serait de sélectionner dès l'admission des étudiants qui savent vouloir pratiquer la médecine en région. Des programmes ayant cette visée ont été implémentés dans plusieurs autres juridictions avec un grand succès. Un exemple souvent relevé dans la littérature est le Physician Area Shortage Program (PASP) du Jefferson Medical College, en Pennsylvanie. Alors que les étudiants de ce programme ne représentent que 1 % des étudiants inscrits en médecine en Pennsylvanie, ils représentent 27 % des médecins de famille pratiquant en région rurale dans l'État. 84 % des diplômés de ce programme pratiquent en milieu rural et le taux de rétention de la pratique rurale entre 5 et 10 ans est de 87 %, ce qui est excellent. Le programme appuie son processus de sélection sur trois facteurs, qui prédisent à 80 % quels étudiants choisiraient la pratique rurale : la provenance d'un milieu rural, la volonté de pratiquer en milieu rural et la volonté de devenir médecin de famille. Dans leur processus d'application, les étudiants doivent aussi soumettre trois lettres d'appui d'individus de leur communauté locale, ce qui permet de mieux évaluer leur sentiment d'appartenance à leur milieu. Finalement, le programme de formation comprend plusieurs mesures visant à encourager la pratique en région, tels un programme de mentorat rapproché et des stages d'externat obligatoire en région.

Avec son système de bonification de la CRC, le modèle québécois n'évalue qu'un seul des trois facteurs étudiés dans la littérature, soit la provenance des étudiants. Autrement dit, l'intérêt pour la pratique rurale et la médecine familiale est évacué du système actuel, ce qui est selon nous une erreur. La pénurie actuelle d'effectifs médicaux régionaux force le gouvernement à financer des programmes de dépannage coûteux. Ces programmes n'assurent pas la rétention de personnel à long terme, qui est pourtant essentielle pour assurer la continuité et la qualité des soins. Un programme d'admission mieux ciblé permettrait donc à la fois de réduire la pénurie actuelle d'effectifs en région, mais aussi d'alléger son poids sur les finances publiques.

Il pourrait être envisagé dans le contexte universitaire québécois de créer un nouveau contingent particulier réservé aux étudiants se prédestinant à une pratique régionale. Les universités québécoises comptent déjà plusieurs contingents particuliers, notamment le contingent des Premières Nations et des Inuit au Québec (CPNIQ) et le contingent du programme militaire d'études en médecine. Le contingentement présente plusieurs avantages par rapport à la bonification de la CRC. D'abord, il permet d'utiliser un processus d'évaluation différent pour les candidats dudit contingent que pour ceux du contingent régulier; par exemple, dans le cas du CPNIQ, une entrevue individuelle est demandée en plus des mini-entrevues multiples communes à tous les candidats postulant en médecine, ce qui permet de mieux évaluer le profil du candidat. Un contingent propre à la médecine en région permettrait à ce titre de mieux évaluer la provenance, l'intérêt pour la pratique en région et la médecine familiale dans le choix des candidats. Si l'on s'appuie sur la littérature, les candidats choisis auraient ainsi plus de chance de pratiquer en région à la fin de leur formation. Il faut également souligner que la pénurie de médecins en régions éloignées ou isolées s'étend aux spécialistes autres que les médecins de famille, ce qui pourrait moduler les critères d'admission à un tel contingent. Un contingent permet d'autre part d'assurer qu'un minimum d'étudiants intéressés par la pratique en région soit formé chaque année, ce qui n'est pas garanti avec le système actuel. Afin de ne pas pénaliser les étudiants de provenance rurale, le mieux serait de leur permettre de postuler à la fois dans le cadre du contingent régulier et du contingent particulier : c'est déjà ce qui est fait entre autres dans le cadre du CPNIQ. Il nous apparaît que bien implémenté, ce type de contingentement permettrait de pallier en partie la pénurie d'effectifs médicaux en région et d'assurer une meilleure rétention à long terme des professionnels qui choisissent cette pratique.

Mes questions à la ministre de l'Enseignement supérieur :

1. Est-ce que dans le contexte universitaire québécois, il est considéré de créer un nouveau contingent particulier réservé aux étudiants se prédestinant à une pratique régionale?
2. Quelles autres options sont considérées afin d'augmenter le nombre de médecins en région rurale?

135) Mme Zaga Mendez (Verdun) – **28 mai 2024**
Au ministre de l'Éducation

Depuis 2017, face à une demande croissante, la communauté et les autorités de l'arrondissement de Verdun-Île-des-Sœurs sont mobilisées pour la construction d'une troisième école sur L'Île-des-Sœurs. Actuellement, l'île compte deux écoles primaires, mais aucune école secondaire, contrairement au reste du territoire de Verdun, qui dispose de six écoles primaires et d'une école secondaire. La situation est particulièrement préoccupante pour les élèves du primaire. Le cas de l'école des Marguerite en est une parfaite illustration. En raison d'un manque d'espace flagrant depuis 2019, cette école a vu ses classes être relocalisées dans des locaux commerciaux (Place du Commerce) près d'une autoroute, à L'Île-des-Sœurs. De même, le taux d'occupation de cette école est de 138 % pour l'année scolaire 2023-2024 et devrait passer à 143 % pour l'année scolaire 2025-2026, selon les prévisions du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB). Cette situation souligne le besoin criant d'infrastructures scolaires adéquates.

L'absence d'une école secondaire sur L'Île-des-Sœurs exerce une pression considérable sur les écoles secondaires de Verdun et des environs. En ce moment, 82 % des jeunes de L'Île-des-Sœurs sont contraints de s'éloigner géographiquement pour poursuivre leur scolarité. De plus, seulement 42 % des élèves du primaire de Verdun parviennent à obtenir une place dans une école secondaire publique et locale. Par conséquent, nos jeunes du secondaire passent de longues heures en transport pour se rendre dans des établissements éloignés, souvent situés à Outremont, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Lachine, Saint-Lambert et Longueuil. Plusieurs de ces destinations sont même inaccessibles par les transports en commun. Certaines familles se sentent obligées de faire le choix du privé et déboursent jusqu'à 3000 \$ par enfant pour le transport. La construction d'une école publique du secondaire sur L'Île-des-Sœurs pourrait offrir une solution en ajoutant 1209 places au secondaire de Verdun, désengorgeant ainsi l'École Secondaire Monseigneur Richard et permettant de rapatrier environ 400 jeunes Verdunois qui fréquentent actuellement diverses écoles secondaires du territoire du CSSMB. En termes de disponibilité de places dans le secondaire public, Verdun se classe au deuxième rang des quartiers les plus défavorisés de la ville, juste après le quartier Saint-Laurent. Cette situation souligne l'urgence d'une réponse adaptée aux besoins éducatifs croissants.

Si le manque d'écoles publiques perdure, cette situation risque de s'aggraver compte tenu de l'effervescence immobilière prévue pour les prochaines années. En décembre 2022, l'arrondissement de Verdun a annoncé des plans pour la construction de 3000 nouveaux logements dans les cinq prochaines années sur L'Île-des-Sœurs, près de la station du Réseau express métropolitain. Ce développement entraînera sous peu l'arrivée d'approximativement 400 enfants éligibles à l'enseignement primaire et 250 adolescents prêts à entrer au secondaire. De plus, il est fort probable que 2000 logements supplémentaires soient construits dans les dix prochaines années, compte tenu du zonage en vigueur et de la forte demande de logements à Montréal. Le développement immobilier prévu risque d'exercer de nouvelles pressions sur nos écoles locales déjà bien remplies.

Enfin, il convient de rappeler que la construction d'une troisième école publique sur L'Île-des-Sœurs a déjà été nommée prioritaire par le gouvernement. La promesse de construire une nouvelle école sur l'île était au cœur des engagements de la Coalition Avenir Québec, soulignant l'importance et la priorité de ce projet. De plus, ce projet de construction fait partie du projet de loi no 66 de la dernière législature, qui avait pour objectif d'accélérer la réalisation de certains projets d'infrastructure essentiels. Cette initiative législative reflète l'urgence et la nécessité de répondre aux besoins éducatifs croissants sur le territoire.

À la lumière de ces informations, mes questions pour le ministre sont les suivantes :

- 1) Est-ce que le ministre de l'Éducation a examiné l'impact socio-économique du manque d'écoles sur les jeunes et les familles de L'Île-des-Sœurs?
- 2) Comment est-ce que le ministre justifie que malgré le manque flagrant de place dans les écoles et avec des taux d'occupation qui parfois dépasse 100 %, la construction d'une troisième école publique sur L'Île-des-Sœurs soit toujours mise en pause?
- 3) Dans un contexte de rareté des terrains, comment est-ce que le ministre justifie le récent refus d'acheter un terrain disponible et propice pour la construction d'une école sur le Chemin du Golf à L'Île-des-Sœurs?
- 4) Quel est l'échéancier du ministre pour que le projet de construction d'une troisième école sur l'île puisse voir le jour?

139) Mme Caron (La Pinière) – **29 mai 2024**

À la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

Le 30 janvier dernier, la ministre a annoncé un nouveau programme pour aider les RPA nommé « Programme d'allocation personnalisée ». Cette annonce faisait suite à un projet pilote déployé dans cinq régions du Québec.

De plus, la ministre responsable des Aînés a annoncé un nouveau barème de tarifs unifié à tout le Québec pour les services admissibles.

Peut-elle nous fournir la liste des RPA actuellement participantes au Programme d'allocation personnalisée, préciser le nombre de bénéficiaires par RPA, ainsi que le nombre d'unités total dans chaque RPA participante?

Enfin, peut-elle également déposer le barème des tarifs pour les services admissibles à ce programme?

140) Mme Caron (La Pinière) – **30 mai 2024**

À la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

Les maladies neurologiques dégénératives touchent plus de 200 000 personnes au Québec. On sait que la vie après un diagnostic a de profondes répercussions sur les personnes atteintes, sur les membres de leur famille, sur les proches aidants et aussi sur notre système de santé.

Il est donc primordial d'aborder la question des maladies dégénératives de la manière la plus constructive possible. En ce sens, le Québec pourrait se doter d'un état de situation clair et d'une stratégie d'accès aux traitements novateurs et de l'avancement de la recherche.

En ce sens, est-ce que la ministre est disposée à créer un comité aviseur afin de mobiliser, notamment, les meilleurs spécialistes du domaine des traitements novateurs, de la recherche, des associations de patients et de proches aidants?

141) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **31 mai 2024**

Au ministre de la Langue française

Le Plan stratégique 2023-2027 de l'Office québécois de la langue française nous apprend que 84 % des organismes de l'administration détiennent un certificat ou une attestation de conformité comme prévu par la Charte de la langue française.

Nous apprenions récemment via une demande d'accès à l'information que trois ministères ne disposent pas de certificat ou d'attestation de conformité : le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de l'Enseignement supérieur.

Le ministre peut-il nous indiquer pourquoi ces ministères ne détiennent toujours pas leur certificat ou attestation de conformité, les mesures qui sont en place pour y remédier, ainsi que l'échéancier du gouvernement en cette matière?

143) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **5 juin 2024**

Au ministre responsable des Services sociaux

Il est important, en matière d'itinérance, d'avoir un portrait juste de la situation.

Est-ce que le ministre peut nous donner le nombre de places offertes au Québec par région pour les personnes en situation d'itinérance?

Peut-il nous partager le nombre de places ouvertes entre le 31 décembre et le 31 mai?

Est-ce possible de préciser, dans ces places, le nombre de places ouvertes 24 heures sur 24 et 365 jours par année?

146) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **6 juin 2024**

Au ministre de la Cybersécurité et du Numérique

L'implémentation d'un dossier médical centralisé présente des enjeux importants en matière de sécurité numérique. La centralisation des données de santé des Québécois en une seule infrastructure numérique fait de celle-ci une cible de choix pour les pirates informatiques, et toute brèche pourrait entraîner des conséquences catastrophiques vu la quantité et la nature sensible des données stockées. La firme Epic Systems Corporation, choisie par le gouvernement du Québec pour bâtir le futur dossier santé numérique, a déjà été impliquée dans des brèches de données à plusieurs reprises, ce qui n'apaise pas les inquiétudes que ce projet suscite en matière de cybersécurité.

Par ailleurs, l'accès et la circulation facilitée des données de santé depuis l'entrée en vigueur du projet de loi no 3 multiplient les portes d'entrée potentielles par lesquelles des acteurs malveillants pourraient accéder aux données de santé des Québécois. Un des objectifs du projet de loi no 3 est de faciliter l'entraînement de programmes d'intelligence artificielle en santé, qui nécessitent des bases de données importantes pour être développés.

Le Québec ne bénéficie présentement pas de cadre législatif ni de processus d'approbation relatif aux technologies d'intelligence artificielle utilisées en santé, ce qui pose plusieurs enjeux, notamment en matière linguistique. Les programmes d'intelligence artificielle étant largement entraînés sur des bases de données anglophones, il n'est pas garanti que leur performance soit la même en français qu'en anglais sans ajustements.

À l'échelle canadienne, Santé Canada, qui approuve les technologies médicales proposées par les entreprises, n'a pour l'instant seulement autorisé que quelques programmes médicaux basés sur l'intelligence artificielle, principalement dans le domaine de l'imagerie. Leur processus d'approbation n'évalue pas les programmes d'intelligence artificielle de manière différenciée en français et en anglais, ce qui pourrait créer des inégalités en matière d'efficacité et de sécurité.

Mes questions à l'égard du ministre de la Cybersécurité et du Numérique sont les suivantes :

1. Quelles mesures le ministre compte-t-il mettre en place pour assurer l'intégrité des données de santé dans le cadre du déploiement du dossier santé numérique?
2. Des initiatives sont-elles prises pour légiférer et encadrer l'utilisation et la sécurité des données de santé des Québécois dans la recherche et le développement des projets d'intelligence artificielle en santé?
3. Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique appuie-t-il la création d'une voie d'approbation francophone pour évaluer les projets d'intelligence artificielle présentant une composante linguistique?

147) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – 6 juin 2024

Au ministre de la Santé

Plusieurs ministères financent d'ores et déjà l'implémentation de l'intelligence artificielle dans le réseau de la santé, tels le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

L'intelligence artificielle bénéficie par ailleurs de financement parapublic par l'entremise de fonds de recherche publics et de fonds publics d'investissement, comme le Fonds de recherche du Québec, Investissement Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'essentiel des fonds gouvernementaux est investi au sein de consortiums privés, qui investissent ces sommes dans divers projets de recherche ou jeunes pousses selon leur propre politique d'investissement. Les états financiers des consortiums mentionnés ne sont pas d'ordre public, ce qui rend difficile de suivre leurs investissements.

Les objectifs de ces sociétés peuvent par ailleurs être désalignés des intérêts de la population québécoise. Ces fonds entretiennent une stratégie d'investissement axée sur le profit, l'innovation et la commercialisation et se concentrent dans des secteurs de la santé qui risquent d'augmenter les coûts des soins de santé. Ces dépenses publiques supplémentaires ne retomberont pas sur les épaules des consortiums d'investissement, mais sur celles du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui compose déjà depuis quelques années avec une explosion des coûts.

Mes questions à l'égard du ministre de la Santé sont donc les suivantes :

Quelles mesures sont prises par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour s'assurer que les technologies d'intelligence artificielle, que le gouvernement finance, représentent les intérêts des Québécois et Québécoises, notamment la pertinence clinique, la réduction des coûts, la libre circulation des connaissances et la représentativité de la population?

Le ministère considère-t-il se doter de sa propre stratégie d'investissement en matière d'intelligence artificielle plutôt que de déléguer cette tâche à des consortiums privés?

153) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 septembre 2024**

À la ministre responsable de l'Habitation

Dans le programme AccèsLogis, il existait deux subventions pour améliorer l'accessibilité et l'adaptabilité d'un projet. La subvention adaptabilité du logement (SUAL) permettait d'inclure des mesures d'adaptabilité dans un logement pour que celui-ci puisse répondre plus efficacement aux besoins évolutifs des ménages qui vont y habiter. La subvention adaptation de domicile (SAD) permettait à une personne ayant besoin d'adaptations de les faire installer dès le moment de la construction.

Ces deux subventions sont liées au programme AccèsLogis et n'existent pas dans le Programme habitation abordable Québec (PHAQ).

Actuellement, les personnes vivant avec un handicap peuvent demander à bénéficier du programme d'adaptation de domicile (PAD). Cependant, il faut déjà vivre dans le logement pour pouvoir faire une demande PAD, ce qui fait en sorte que la personne devra attendre longtemps avant que son nouveau logement soit adapté à ses besoins. Par ailleurs, le PAD est destiné à une personne précise et n'est donc pas applicable pour des projets d'hébergement temporaires, par exemple pour les victimes de violence conjugale ou les personnes en situation d'itinérance.

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

Est-ce que les subventions SUAL et SAD ou d'autres mesures semblables pourraient être mises en place dans le programme PHAQ?

154) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 septembre 2024**

À la ministre responsable de l'Habitation

Dans le programme AccèsLogis, les normes en matière d'accessibilité et d'adaptabilité des projets étaient clairement définies par le document Guide d'élaboration et de réalisation des projets, dont la dernière mise à jour date de 2021.

Par exemple les corridors devaient avoir 1500 mm de largeur, la dimension des pièces était prévue et au moins 10 % des logements devaient être accessibles et adaptables. Si l'immeuble était muni d'un ascenseur, tous les logements devaient être accessibles et adaptables.

Il ne semble pas y avoir un tel Guide et de normes semblables dans le PHAQ ni dans les ententes hors programmes (comme pour le projet de Mission Unitaires). Ainsi, il serait possible que des projets financés par Québec par le PHAQ aient des corridors de 920 mm de largeur (minimum dans le Code de construction). De tels corridors ne permettent pas à la plupart des personnes utilisant des aides à la mobilité d'y circuler.

Financer de tels projets revient donc à utiliser des fonds publics pour renforcer l'exclusion et la discrimination systémique que subissent les personnes en situation de handicap.

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

Quelles mesures la ministre compte-t-elle mettre en place pour s'assurer que les logements financés par Québec puissent être visités et habités par toutes et tous, peu importe leurs capacités?

155) Mme Caron (La Pinière) – **11 septembre 2024**

À la ministre responsable des Aînés

Le 3 mai dernier, la ministre annonçait vouloir redonner aux CLSC leurs lettres de noblesse et en faire la porte d'entrée principale des aînés pour l'accès aux soins et aux services. Elle visait ainsi lancer un projet pilote dans les dix CLSC les plus performants, la création d'un nouveau corps d'emploi et une implantation à travers les 300 installations d'ici l'automne 2025.

Près de quatre mois se sont écoulés depuis cette réaction au rapport de la Commissaire à la santé et au bien-être, Mme Castonguay, qui recommandait notamment la création d'une porte d'entrée unique pour les aînés dans le but d'aider les usagers à naviguer dans le système de santé.

La ministre peut-elle nous indiquer la liste des CLSC sélectionnés pour le projet pilote, les budgets de fonctionnement de chacun et la description d'emploi des agents d'information spécialisés en programmes aînés?

156) Mme Caron (La Pinière) – **11 septembre 2024**

À la ministre responsable des Aînés

Lors de l'étude des crédits budgétaires du 23 avril dernier, je questionnais la ministre sur la contribution financière des résidents de CHSLD en lien avec leur statut familial. Je donnais comme exemple le cas d'un couple séparé depuis plusieurs années, mais non divorcé, dont les revenus d'un ex-conjoint servent au calcul de la contribution de l'autre conjoint hébergé en CHSLD même si les deux sont séparés depuis des dizaines d'années. Cette façon de faire peut occasionner des injustices et fausser la réalité financière de certains usagers.

Dans sa réponse, le sous-ministre adjoint, M. Sylvain Gagnon, a dit que des travaux sont en cours à l'interne avec la Direction des finances du MSSS pour faire l'examen de la capacité financière des usagers et faire une mise à jour des contributions demandées en tenant compte notamment du cadre familial.

De plus, M. Gagnon a confirmé que les travaux en cours devaient se terminer avec une proposition finale au cours des prochains mois.

Près de cinq mois se sont écoulés depuis l'étude des crédits, est-ce que la ministre peut déposer le résultat de ces travaux et un échéancier de la mise en œuvre de la grille des nouveaux barèmes qui seront considérés par le ministère pour l'hébergement en CHSLD et en Maison des aînés et maison alternative?

157) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **12 septembre 2024**

Au ministre responsable des Services sociaux

Selon un article paru dans le journal Le Devoir le 21 mars dernier, le tableau de bord du ministère de la Santé et des Services sociaux présentait des incohérences dans les délais d'attente en psychiatrie. Les données officielles recensaient 13 personnes en attente de voir un psychiatre à Montréal, alors qu'il y en aurait 2000 en Mauricie et Centre-du-Québec, et cinq fois plus aux Îles-de-la-Madeleine. Claire Gamache, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec, qualifiait ces chiffres d'« invraisemblables », affirmant que des milliers de patients attendent dans les régions touchées par une pénurie de psychiatres.

Les CIUSSS de Montréal semblent retirer des patients de la liste d'attente lorsqu'ils sont dirigés vers le Guichet d'accès en santé mentale adulte (GASMA), une pratique critiquée qui minimise l'ampleur réelle des besoins. Bien que le ministère reconnaisse des lacunes dans la comptabilisation des données, il continue alors de les afficher telles quelles.

Est-ce que le ministre peut nous indiquer si aujourd'hui, les données reflètent fidèlement la réalité?

Comment le ministère assure-t-il la mise à jour et la fiabilité de ces informations?

158) Mme Nichols (Vaudreuil) – **17 septembre 2024**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Depuis plusieurs mois maintenant, le gouvernement travaille à élaborer une nouvelle cartographie des zones inondables.

De l'avis des experts, des milliers de propriétaires seront impactés, notamment par une perte importante de la valeur foncière de leurs propriétés ainsi que par une restriction à l'accès au crédit hypothécaire et à l'assurabilité.

Selon des élus municipaux, plus de 70 000 résidences au Québec seraient visées par les nouvelles dispositions du ministre et perdraient en moyenne près du tiers de leur valeur.

Dans un premier temps, est-ce que le ministre pourrait nous confirmer qu'il a discuté de sa nouvelle cartographie avec certains élus municipaux? Est-ce qu'il s'est assuré de l'acceptabilité de sa proposition? Est-ce qu'il a tenu compte de l'ensemble des critères mis de l'avant par les maires et mairesses du Québec? Qu'est-ce que le ministre a à dire aux citoyens qui verront la valeur de leur propriété grandement affectée?

Ensuite, afin de favoriser l'équité, est-ce que le ministre pourrait s'assurer que tous les élus municipaux soient informés en même temps, et surtout, que la population qui devra encaisser une énorme perte de valeur soit mise au courant des intentions du gouvernement, et ce, dans les plus brefs délais? Et enfin, est-ce que le ministre pourrait informer l'Assemblée nationale à savoir s'il est prêt à déposer sa nouvelle cartographie?

159) M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) – **18 septembre 2024**

À la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

En mai 2024, le Conseil de l'innovation du Québec a dévoilé les résultats pour l'année 2024 de la Grande enquête sur l'innovation québécoise.

Malgré le fait que la proportion des entreprises ayant entrepris au moins un projet d'innovation ait bondi de 18 points de pourcentage depuis la dernière enquête, le déclin des dépenses en recherche et développement a également été souligné.

En effet, le pourcentage du PIB des dépenses en recherche et développement des entreprises québécoises a diminué de 25 %. Le Conseil de l'innovation du Québec juge ce déclin préoccupant, notamment si celui-ci est comparé à la moyenne des pays de l'OCDE qui s'affiche à +32 %.

Est-ce que la ministre a un plan pour redresser cette tendance au Québec ?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

- a) 12 septembre 2023
Loi visant à rendre accessibles les documents issus de l'enquête menée par le commissaire-enquêteur Bernard Grenier au sujet des activités illégales d'Option Canada à l'occasion du référendum de 1995 – *député de Camille-Laurin*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Motion du ministre de la Justice

QUE l'Assemblée nationale :

I Fasse siennes la position, les justifications, les précisions et les réserves du gouvernement exposées dans sa réponse, déposée devant l'Assemblée nationale le 17 septembre 2024, au rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2023-2027 (Comité) ainsi qu'à son addenda, les deux déposés devant l'Assemblée nationale le 18 avril 2024;

II En ce qui concerne les juges de la Cour du Québec :

- Approuve la recommandation 1 concernant le traitement, sans admission quant à certaines conclusions du Comité ainsi qu'à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus ayant mené aux recommandations;
- Approuve la recommandation 2 concernant le caractère cotisable de la rémunération additionnelle;

- Modifie la recommandation 3 concernant l’allocation de logement de la direction de la Cour du Québec afin qu’elle prenne effet au 1^{er} juillet 2023.

III En ce qui concerne les juges municipaux :

- Approuve la recommandation 4 concernant le traitement, sans admission quant à certaines conclusions du Comité ainsi qu’à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus ayant mené aux recommandations;
- Approuve la recommandation 5 concernant le traitement des juges municipaux rémunérés à la séance, sans admission quant à certaines conclusions du Comité ainsi qu’à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus ayant mené aux recommandations;
- Approuve la recommandation 6 concernant le rachat des années de service passé lors de l’intégration des juges municipaux rémunérés à la séance au Régime de retraite de certains juges du Québec;
- Approuve la recommandation 7 concernant la possibilité pour les juges municipaux rémunérés à la séance de transférer des années cotisées dans un régime de retraite du secteur public dans le Régime de retraite de certains juges du Québec lors de leur intégration.

IV En ce qui concerne les juges de paix magistrats :

- Approuve la recommandation 8 concernant le traitement, sans admission quant à certaines conclusions du Comité ainsi qu’à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus ayant mené aux recommandations.

V En ce qui concerne tous les juges :

- Approuve la recommandation 9, et ce, conditionnellement à l’obligation, en raison des règles fiscales en vigueur, de mettre en place une fiducie de convention de retraite;
- Approuve la recommandation 10 concernant la mise à jour des hypothèses utilisées pour le calcul des valeurs actuarielles lors d’un partage du régime de retraite lors d’une séparation;

- Approuve la recommandation 11 concernant le partage de coûts du régime collectif d'assurance prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2026;
- Approuve la recommandation 12 concernant la mise sur pied d'un comité d'assurance paritaire;
- Rejette la recommandation 13 concernant les frais de fonction;
- Approuve la recommandation 14 concernant la rémunération des juges suppléants à la demi-journée;
- Rejette la recommandation additionnelle concernant les frais de représentation.